

[Travaux parlementaires](#) > [Comptes rendus](#) > [Compte rendu analytique](#)

Compte rendu analytique officiel du 25 janvier 2023

[Retour à la liste](#)

|

[Document suivant](#)

SÉANCE

du mercredi 25 janvier 2023

49^e séance de la session ordinaire 2022-2023

PRÉSIDENTE DE M. GÉRARD LARCHER

SECRÉTAIRES : MME JACQUELINE EUSTACHE-BRINIO, M. LOÏC HERVÉ.

La séance est ouverte à 15 heures.

Le procès-verbal de la précédente séance, constitué par le compte rendu analytique, est adopté sous les réserves d'usage.

QUESTIONS D'ACTUALITÉ

M. le président. - L'ordre du jour appelle les questions d'actualité au Gouvernement. Je vous rappelle que la séance est retransmise en direct sur Public Sénat et sur notre site internet. Chacun sera attentif au respect des uns et des autres et au temps de parole.

Guerre en Ukraine

M. Claude Malhuret . - (*Applaudissements sur les travées du groupe INDEP et sur quelques travées du RDPI et du RDSE*) Chaque jour en Ukraine des femmes et des enfants meurent dans les décombres de leur immeuble pulvérisé, des soldats tombent car les armes manquent pour lutter contre Wagner.

Les Européens, il y a quelques jours à Ramstein, échouaient à s'entendre sur la livraison de chars lourds à l'Ukraine, mais la déception s'est transformée en soulagement : les Allemands livreront des Leopard 2. La France est devant ses responsabilités : fournira-t-elle les chars et les armes sol-air nécessaires ? Le Président de la République disait que les armements ne devaient pas être escalatoires... argument peu pertinent.

On ne peut dire aux Ukrainiens qu'on les soutiendra jusqu'à la victoire finale et en même temps qu'on ne veut pas d'escalade, car pas de victoire sans escalade ; or Poutine en a le monopole depuis un an. C'est lui qui fixe les lignes rouges. Le chantage à l'arme atomique est balayé depuis qu'à Samarcande, Xi et Modi ont interdit à Poutine de s'en servir. Le coût de la guerre est élevé, mais le coût de ne pas chasser la Russie le serait bien plus.

Le but de Poutine n'est pas seulement la destruction de l'Ukraine, mais celle de l'ordre européen démocratique. Madame la ministre, le Gouvernement français compte-t-il livrer l'armement lourd indispensable ? Quand ? Chaque jour de retard est un jour de deuil en Ukraine. (*Applaudissements sur les travées du groupe INDEP, du RDPI, du RDSE et des groupes UC et Les Républicains, ainsi que sur quelques travées du GEST et du groupe SER*)

Mme Élisabeth Borne, Première ministre . - Cela fait onze mois que la Russie a lancé une offensive injustifiable sur l'Ukraine, onze mois de drames insupportables pour le peuple ukrainien, onze mois de résistance héroïque, onze mois de soutien sans faille de la France. Nous serons au rendez-vous pour aider l'Ukraine jusqu'à la victoire.

L'Ukraine peut compter sur l'aide militaire internationale, à laquelle la France prend une part importante

janvier 2023, Crit'Air 4 au 1^{er} janvier 2024, et Crit'Air 3 au 1^{er} janvier 2025.

Il y a une obligation de résultats, non de moyens.

Les critiques du Sénat, plus constructives que votre question, nous ont conduits à installer un groupe de travail associant la métropole de Toulouse et celle de Strasbourg. (*Applaudissements sur les travées du RDPI et sur plusieurs travées du groupe INDEP*)

M. Marc-Philippe Daubresse. - Vous êtes totalement hors sol.

M. Philippe Tabarot. - Je regrette l'absence de réponse de Mme la Première ministre, qui a souhaité ces ZFE lorsqu'elle était ministre des transports. Ce ne doit pas devenir un sacrifice de plus pour les Français. (*Applaudissements sur les travées du groupe Les Républicains*)

Apaisement du débat sur les retraites

M. Stéphane Demilly. - (*Applaudissements sur les travées du groupe UC et sur quelques travées du RDSE*) Ma question s'adresse à tous ceux qui aiment la démocratie. Personne n'ignore le projet de loi qui affectera la vie future de nos concitoyens, tant il déchaîne les passions : la réforme des retraites. Certains le soutiendront, d'autres le combattront. Les avis divergent, parfois au sein d'un même groupe parlementaire.

Mais je veux vous parler de la forme et du climat des débats. La semaine dernière, un important responsable syndical a déclaré vouloir s'occuper des élus qui défendraient ce texte en leur coupant le courant. C'est scandaleux. On peut manifester, mais menacer un élu, parfois dans sa vie privée, pour ses positions, c'est intolérable ! En démocratie, c'est la force des arguments qui compte et non les arguments de force. Il faut écouter, sérénité et jugement, à l'écart de toute menace. Tous les sénateurs devraient dénoncer ces méthodes barbares.

Monsieur le ministre, comment rétablir la sérénité dans ce débat ? (*Applaudissements sur les travées des groupes UC et INDEP, ainsi que sur quelques travées du RDPI, du RDSE et du groupe Les Républicains*)

M. Olivier Dussopt, ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion. - Je partage votre indignation. Le débat sur les retraites est ouvert. Il peut être vif, passionné. À l'Assemblée nationale et au Sénat, nous l'aurons.

Nos priorités sont l'équilibre du système et la protection des plus fragiles.

Dans le cadre de ce débat, les syndicats sont légitimes à appeler à des mobilisations. Les cortèges de la semaine dernière se sont bien passés. Mais nous refusons tout blocage pénalisant les Français et toute menace. Certains propos sont inacceptables.

Les menaces évoquées renvoient à l'augmentation des violences contre les élus. Aujourd'hui même, au *Journal Officiel*, a été publiée la loi autorisant les associations d'élus et les assemblées parlementaires à se porter partie civile aux côtés des élus victimes. C'est ce qu'il faut pour les protéger. (*Applaudissements sur les travées du RDPI et sur quelques travées du groupe UC*)

Sort des femmes dans la réforme des retraites (I)

Mme Cathy Apourceau-Poly. - Si vous reportez l'âge légal de la retraite, les femmes sont plus pénalisées que les hommes... Qui l'a dit ? Un syndicaliste ? Non. C'est le ministre Riester. Vous ne pouvez pas dire que ce sont des mensonges. Les femmes travailleront en moyenne sept mois de plus, contre cinq pour les hommes. Votre réforme injuste aggravera les inégalités. Commencez plutôt par imposer l'égalité salariale entre les femmes et les hommes. (*Marques d'approbation sur quelques travées du groupe SER*)

Je pense aux ouvrières de la marée de Boulogne, à celles de l'industrie agroalimentaire derrière les chaînes de production, aux aides à domicile, aux soignantes, aux caissières que vous applaudissiez durant la crise sanitaire, qui devront travailler plus longtemps.

Monsieur le ministre, vous avez reconnu à l'issue du Conseil des ministres que votre réforme pénaliserait plus les femmes ; par vos propres aveux, vous établissez l'injustice de votre texte. Nous

vous demandons de le retirer, pour qu'il y ait un vrai débat dans le pays. (*Applaudissements sur les travées des groupes CRCE et SER ; M. Daniel Breuiller applaudit également.*)

M. Olivier Dussopt, ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion . - Revenons à l'étude d'impact du projet de loi. L'âge d'ouverture des droits sera-t-il différent pour les hommes et les femmes ? Non ! La durée de cotisation le sera-t-elle ? Évidemment, non ! Quelles sont les conséquences de cette réforme ? Un rapprochement de l'âge effectif de départ des hommes et des femmes. Mais, en 2030, comme vous l'avez certainement noté dans le rapport d'évaluation...

M. Pascal Savoldelli. - Il n'y a pas eu d'étude d'impact !

M. Olivier Dussopt, ministre. - ... les femmes continueront à partir à la retraite plus tôt que les hommes, car nous maintenons l'intégralité des droits familiaux (*quelques protestations à gauche*), notamment les quatre trimestres automatiquement attribués en cas de maternité, qui peuvent être répartis librement dans le couple.

Les mesures d'éligibilité au minimum garanti et aux carrières longues sont favorables aux femmes.

Nous avons veillé, dans toutes nos décisions, à protéger les plus fragiles. Tous les métiers que vous avez cités, madame la sénatrice, seront mieux accompagnés. Nous trouverons des points de convergence, j'en suis sûr. (*Applaudissements sur les travées du RDPI*)

Mme Cathy Apourceau-Poly. - Monsieur le ministre, vous êtes incapable de nous dire combien de Français bénéficieront des 1 200 euros bruts. Il y a dix ans, vous défendiez la retraite à 60 ans ; vous avez changé, mais ce n'est pas étonnant de votre part. (*Murmures de désapprobation à droite*)

Budget des armées

M. Ludovic Haye . - (*Applaudissements sur quelques travées du RDPI*) Le 20 janvier dernier, le Président de la République a déclaré que la France allouerait un budget plus conséquent aux armées sur la période 2024-2030. La prochaine loi de programmation militaire (LPM), pour renforcer notre souveraineté, la haute intensité, la protection de nos intérêts et les partenariats renouvelés, attribuera 413 milliards d'euros aux forces armées, soit 118 milliards d'euros de plus que l'actuelle LPM. Les menaces et les formes de conflictualité nouvelles nous obligent. Ces annonces rassurent les élus, les habitants et l'ensemble des armées.

Notre souveraineté passera par le renfort de notre dissuasion, mais aussi par la résilience nationale.

La nouvelle LPM est placée sous le signe de la transformation, la précédente étant sous celui de la réparation.

De nombreuses infrastructures dépendent totalement de leur matériel et peinent à se projeter dans l'avenir. Comment envisagez-vous cette transformation de nos armées ? Comment associer les territoires à cet effort inédit depuis le général de Gaulle ? (*Quelques applaudissements sur les travées du RDPI ; quelques protestations sur les travées du groupe Les Républicains*)

M. Sébastien Lecornu, ministre des armées . - Le ministère des armées est un grand ministère territorial.

Beaucoup d'infrastructures sont dans un état déplorable, fruit de décisions prises il y a parfois longtemps. La réparation prend du temps. La transformation sera moins spectaculaire que par le passé, puisque nous ne fermerons aucune structure. Ce sera une transformation interne, à bas bruit. Elle sera notamment technologique, avec des métiers nouveaux, dans le cyber, le spatial et les fonds marins, par exemple. Le ministère opérera également une transformation de ses ressources humaines. Nous attendons une montée en puissance des compétences. Cela aura un impact sur l'emploi de la base industrielle et technologique de défense (BITD) aux quatre coins de l'Hexagone.

Nous sommes aussi vigilants à la place des outre-mer et au lien avec les collectivités territoriales, notamment pour le plan famille. (*Applaudissements sur quelques travées du RDPI*)

Sort des femmes dans la réforme des retraites (II)

Mme Laurence Rossignol . - (*Applaudissements sur les travées du groupe SER ; M. Pierre Ouzoulias*)

applaudit également.) Lundi, le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE) a rendu son rapport confirmant la persistance d'un haut niveau de sexisme dans notre société. Les femmes restent soumises aux inégalités et aux violences. Elles doivent toujours s'adapter, esquiver, résister.

Le même jour, avec un sens du *timing* étonnant...

M. Marc-Philippe Daubresse. - Et inédit...

Mme Laurence Rossignol. - ... et dans un moment de franchise merveilleuse, le ministre Franck Riester a déclaré que la réforme des retraites demanderait aux femmes un effort supplémentaire. Pour les femmes, c'est non ! On fait déjà assez d'efforts tout le temps ! (*Applaudissements sur les travées du groupe SER ; M. Pierre Laurent et Mme Nathalie Goulet applaudissent également.*)

Le Gouvernement répète que la pension minimale passera à 1 200 euros, mais les conditions d'accès, avec une carrière complète, y sont si drastiques que les femmes, aux carrières hachées, n'en profiteront pas.

Elles devront travailler plus longtemps que les hommes qui travailleront eux-mêmes plus longtemps. L'allongement de la durée de travail sera doublé pour les femmes nées après 1972. Votre réforme, soi-disant neutre, accroîtra les inégalités.

Madame la Première ministre, vous êtes la femme qui peut faire un bel effort, en renonçant à cette réforme injuste pour les femmes. (*Applaudissements sur les travées du groupe SER et sur quelques travées du groupe CRCE ; Mme la Première ministre ironise.*)

M. Olivier Dussopt, ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion . - Notre réforme protège les femmes. Vous avez du mal à le concevoir, certes. Mais nous veillons à ce que l'âge de suppression de la décote soit maintenu à 67 ans. (*Protestations sur les travées du groupe SER*) Actuellement, 20 % des femmes ont une carrière incomplète. (*Mme Laurence Rossignol le confirme.*) Nous veillons à ce que les femmes qui ont des carrières hachées bénéficient de la retraite minimum. Celle-ci profitera à plus de 200 000 nouveaux retraités par an, qui disposeront d'une meilleure pension avec la réforme - deux tiers sont des femmes.

Nous avons choisi de revaloriser le minimum contributif de base, accessible à tous ceux qui ont travaillé, ce qui protège les plus fragiles.

Mme Laurence Rossignol. - Et les carrières complètes ?

M. Olivier Dussopt, ministre. - Nous n'avons pas les mêmes priorités. Nous protégeons celles qui n'ont pas de carrière complète, celles et ceux qui sont exposés à la précarité. (*Mmes Marie-Noëlle Lienemann et Corinne Féret protestent.*)

Le rapport du HCE montre aussi que notre système de retraite est le réceptacle d'inégalités. Travaillons sur ces dernières, résorbons-les et tout le monde en sera satisfait. (*Applaudissements sur quelques travées du RDPI*)

Crise de la filière viticole

M. Henri Cabanel . - (*Applaudissements sur les travées du RDSE*) La viticulture est la filière qui a subi le plus d'aléas successifs. Lundi, le président de la chambre d'agriculture de l'Hérault a organisé une réunion d'urgence pour alerter les parlementaires.

Taxe Trump en 2019 ; covid en 2020 ; gel, grêle et sécheresse en 2021 ; guerre en Ukraine en 2022, avec des conséquences économiques au-delà du drame humain. L'inflation a un effet direct sur la consommation, qui a par exemple baissé de 15 % pour le vin rouge. Ce chiffre est très inquiétant, car la viticulture réalise 14 milliards d'euros d'excédent commercial.

Les vignerons du Bordelais sont en colère. Nous venons de recevoir un collectif désespéré, mais combatif. Le contexte est catastrophique pour les jeunes installés depuis deux ou trois ans, qui accumulent les galères alors que leur projet est sain.

Comment soutiendrez-vous la filière ? Étalerez-vous le remboursement des prêts garantis par l'État (PGE) de 6 à 10 ans ? Aiderez-vous au stockage, à l'arrachage, à la distillation ? Soutiendrez-vous la

Le quartier disciplinaire peut être un facteur favorisant le suicide, nous le savons, mais nous prenons des dispositions. Nous faisons par exemple venir des médecins. Le suicide d'un détenu est un échec.

Monsieur le sénateur, je vous ouvre les portes de la Chancellerie, pour que nous réfléchissions ensemble, mais cette réforme n'est pas à l'ordre du jour. (*Applaudissements sur quelques travées du RDPI*)

M. Guy Benarroche. - Des procédures administratives peuvent poser des problèmes. Voyez les téléphones portables. Les coûts de communication sont dix fois plus élevés pour les détenus que pour le reste de la population : il faut réformer les marchés dans l'administration pénitentiaire. (*Applaudissements sur les travées du GEST*)

Sort des femmes dans la réforme des retraites (III)

Mme Laure Darcos. - (*Applaudissements sur les travées du groupe Les Républicains*) Les femmes risquent d'être les grandes perdantes de votre réforme des retraites : l'étude d'impact établit qu'elles travailleront sept mois de plus, contre cinq pour les hommes, et qu'elles ne pourront plus partir dès 62 ans à taux plein grâce aux trimestres de majoration par enfant.

Leurs retraites seront revalorisées et elles bénéficieront de la hausse du minimum de pension, dites-vous, mais la retraite des femmes est de 40 % inférieure à celle des hommes ! Elles pâtissent des inégalités salariales et ont souvent eu des carrières interrompues par les maternités.

Il faut donc compenser l'effort supplémentaire demandé aux femmes et mieux prendre en compte les maternités - car une réforme des retraites par répartition ne peut se désintéresser de la politique familiale - en avançant l'âge de la décote. Ce serait plus équitable que l'allongement de la durée de vie active pour améliorer le taux de pension.

Êtes-vous prêt à corriger ces injustices ? La majorité sénatoriale aura à cœur de trouver une solution de compromis acceptable par tous. (*Applaudissements sur les travées du groupe Les Républicains ; Mmes Sonia de La Provôté et Dominique Vérien applaudissent également.*)

M. Olivier Dussopt, ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion. - C'est vrai, 50 % des femmes retraitées ont une retraite inférieure à 1 000 euros bruts, miroir d'une inégalité face au travail et au salaire. L'augmentation de leur taux d'activité et d'emploi corrige petit à petit, trop lentement, cette inégalité. Notre priorité est de rétablir l'égalité professionnelle, pour que le système de retraite n'ait pas à corriger les inégalités accumulées tout au long de la vie.

Nous demandons un effort à tous les salariés, femmes et hommes, quel que soit leur cadre d'emploi, privé ou public.

L'âge de départ effectif des femmes se rapprochera de celui des hommes, même s'il restera inférieur.

Nous apportons des corrections et des protections : retraite minimum, prise en compte des trimestres cotisés pour les parents au foyer, tant pour l'éligibilité au minimum de pension que pour l'éligibilité au départ anticipé pour carrière longue, assurance vieillesse pour les aidants, souvent des femmes.

Il faudra aussi harmoniser les droits. Comment expliquer qu'une maternité ouvre quatre trimestres au titre du régime général, mais deux seulement dans la fonction publique ? Nous avons demandé au Conseil d'orientation des retraites d'ouvrir ce chantier.

J'espère que les débats parlementaires nous permettront d'avancer sur ces questions et de construire des consensus. (*Applaudissements sur les travées du RDPI*)

Mme Laure Darcos. - Dont acte, mais il faut aussi parler de ces femmes de tous secteurs d'activité, qui ont eu des carrières longues, notamment dans l'agriculture, qui ont eu des enfants. Je vous invite à vous inspirer des travaux de notre délégation aux droits des femmes, pour construire cette réforme tous ensemble.

Ehpad, un an après Les Fossoyeurs

Mme Michelle Meunier. - (*Applaudissements sur les travées du groupe SER ; Mme Esther Benbassa applaudit également.*) Il y a un an paraissait *Les Fossoyeurs*, de Victor Castanet, enquête minutieuse